



Tant que l'indépendance n'est pas faite, elle reste à faire – Gaston Miron

Adresse postale

IPSO, C.P. 42070, B.P. Roy
Montréal (Québec) H2W 2T3

Facebook : <https://www.facebook.com/LesIPSO>

Twitter : https://twitter.com/Les_IPSO

Site web : <http://ipsoquebec.org>

INFO-IPSO

Juin 2018

Dans ce numéro de juin, on trouvera le résultat de l'élection des membres du Conseil d'administration pour l'année 2018-2019, les résumés des interventions des communications présentées au colloque annuel des IPSO sur le bilan des 14 ans de gouverne libéral, ainsi que le résultat du Prix Jacques-Parizeau. Ces événements ont eu lieu à Montréal, le samedi 2 juin 2018, à la SSJBM, Maison Ludger-Duvernay, 82, rue Sherbrooke ouest, Montréal.

► Assemblée générale, Élection des membres du Conseil d'administration 2018-2019

Michel Blondin, Micheline Boucher-Granger, Jocelyne Couture, André Jacob, Micheline Labelle, Eric Martin, Samie Pagé-Quirion, Ercilia Palacio-Quintin, Jean-François Payette, Jean-René Plante, Michel Roche, Simon-Pierre Savard-Tremblay, Pierre Serré.

Conseil d'administration, Élection du Comité exécutif, le 5 juin 2018

Président : poste temporairement vacant

Vice-présidente : Micheline Labelle

Secrétaire : Eric Martin

Trésorier : Michel Blondin

Registraire : Ercilia Palacio-Quintin

Conseillère : Jocelyne Couture

► Colloque annuel des IPSO : « *Après 14 ans de gouverne libérale, quelle alternative pour les indépendantistes?* »

Lorsque les adversaires de la souveraineté passent plus de quatorze années au pouvoir, l'événement ne va pas sans conséquences pour les forces indépendantistes. Quatorze années de pouvoir transforment nécessairement le **Régime politique** social-

démocrate et à tout le moins « autonomiste » qui fut le sel de la politique québécoise depuis 1960.

L'emprise des Libéraux sur le pouvoir leur a permis de remettre en question le modèle d'État du Québec. Des transformations majeures ont en effet touché les différentes sphères d'interventions de l'État, que ce soit dans les domaines **du politique, de l'économie et des politiques sociales**. D'autres domaines ne sont pas en reste, notamment **l'environnement, la laïcité et la culture**. Chacun de ces domaines impacte et se rapporte à l'exercice de la citoyenneté des Québécois dans le cadre de leur appartenance et de leur identification à la **communauté politique** québécoise.

Le Comité organisateur:

Pierre Serré, Ph.D. sc.politique, président des Intellectuels pour la souveraineté

Micheline Labelle, professeure émérite de sociologie, UQAM, vice-présidente des Intellectuels pour la souveraineté

André Jacob, professeur associé, UQAM, membre du conseil d'administration des Intellectuels pour la souveraineté

RÉSUMÉS DES PRÉSENTATIONS

Session 1. L'économie, le politique, les politiques sociales. Quels genres de projets démocratiques et indépendantistes mettre de l'avant?

Animateur: Eric Martin, professeur de philosophie, Cégep Edouard-Montpetit.

Julia Posca, sociologue et chercheure à l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS)

Titre de communication : *Le Parti libéral du Québec, « parti de l'économie » ?*

Le Parti libéral du Québec a réussi au fil du temps à imposer l'idée qu'il était « le parti de l'économie », c'est-à-dire qu'il serait la formation politique la plus en mesure de stimuler l'activité économique et de contribuer à la prospérité de la province. Un regard sur le bilan économique des Libéraux après près de quinze ans au pouvoir nous force cependant à remettre en question une telle affirmation. Si l'économie du Québec a connu des hauts et des bas durant cette période, le PLQ n'est pas le premier responsable de la croissance observée, bien au contraire, et surtout, tous n'ont pas pu en profiter.

L'arrivée de Jean Charest au pouvoir en 2003 met fin aux tergiversations des gouvernements précédents en ce qui a trait à l'adoption du modèle néolibéral au Québec et marque en ce sens une véritable rupture. L'action de l'État a été guidée par l'idée que les dépenses publiques nuisaient à la croissance de l'économie. La lutte aux déficits a structuré l'ensemble de l'action du gouvernement, qui a entrepris de favoriser un développement axé sur le secteur privé. En même temps, les Libéraux ont diminué leurs revenus fiscaux sous prétexte que l'impôt découragerait le travail et les investissements.

Les grands pans du règne libéral, que ce soit la réingénierie de l'État pilotée par Monique Jérôme-Forget, la révolution tarifaire mis de l'avant par Raymond Bachand ou l'austérité budgétaire appliquée par Carlos Leitao, ont tous obéi à cette logique. Pourtant, cette politique fiscale et budgétaire a plombé la croissance économique,

surtout après la crise financière de 2008, et a découragé les investissements privés. Le revenu disponible des individus en a pâti, et les inégalités ont continué à croître dans la province.

En revanche, certains secteurs de la société ont profité de ces politiques. Le secteur privé a bénéficié de la formule des partenariats public-privé, privilégiée pour éviter que l'État n'ait à s'endetter. Pourtant, les dépassements de coûts, les erreurs de planification et les irrégularités dans l'octroi des contrats ont entaché plusieurs processus, dont celui de la construction des deux hôpitaux universitaires à Montréal.

La préférence du gouvernement libéral pour le secteur privé l'a aussi conduit à appuyer des projets dont la pertinence sociale ou la viabilité économique est questionnable. Pensons au centre Vidéotron à Québec, au programme de la CSeries de Bombardier, ou à la cimenterie de Port-Daniel, un projet de la famille Beaudoin. Pensons aussi au Plan Nord, qui a fourni l'occasion à des entreprises d'ici et d'ailleurs d'exploiter les ressources naturelles avec l'aide de l'État, sans exigence de transformation sur le territoire et sans que ne soit appliqué un régime de redevances avantageux pour le Trésor public.

Les grandes entreprises sortent ainsi grandes gagnantes de ce règne libéral, tout comme les contribuables les plus fortunés, à commencer par les médecins du Québec, qui ont bénéficié comme nul autre des largesses de l'État. Dans ce contexte où l'intérêt d'une minorité privilégiée a éclipsé l'intérêt collectif et les besoins de la majorité, la collusion et la corruption ont aussi connu de beaux jours. En somme, le Parti libéral du Québec a démontré durant ces quinze années au pouvoir qu'il était avant tout le parti d'une économie au service de l'accumulation privée de richesse.

Danic Parenteau, professeur associé, Département de sciences politiques et économiques, Collège militaire royal de Saint-Jean.

Titre de communication : *Du démantèlement de l'État-nation québécois comme politique libérale.*

Dans son histoire moderne, le Québec doit beaucoup au Parti libéral du Québec. Cette formation a en effet grandement contribué au développement de l'appareil étatique du Québec à partir des années 1960 dans le contexte de la Révolution tranquille (élargissement d'Hydro-Québec, création du ministère de l'Éducation, création de la Caisse de dépôt et placement, etc.).

Mais que reste-t-il de cette ambition politique en 2018 ? Force est de reconnaître que l'on ne trouve plus rien ou presque de l'impulsion de cette formation en faveur d'un État national fort pour le Québec. Au contraire, le programme politique libéral semble aujourd'hui se résumer au démantèlement tranquille de l'État national québécois. Qu'est-ce qui a bien pu se passer avec le Parti libéral du Québec pour qu'il se transforme d'une manière si radicale ? À quoi tient cette transformation ?

Dans ma communication, j'ai montré que cette transformation tient en bonne partie au fait que le Parti libéral du Québec est depuis ces dernières années retourné aux origines *idéologiques du libéralisme*, dans le sens idéologique classique du terme. Dans sa forme classique, l'idéologie libérale s'abreuve en effet d'une méfiance à l'égard des institutions politiques, quelles qu'elles soient, puisqu'elles sont perçues comme une menace à la *liberté individuelle*. C'est ce qui à mes yeux permet d'expliquer le principal trait du programme politique libéral des dernières années, lequel tend vers le démantèlement tranquille de l'État-nation québécois.

Lorsqu'il est ici question du démantèlement tranquille de l'État, je n'entends pas simplement ce qui résulte des politiques d'austérité mise en place par ce parti sous l'impulsion du néolibéralisme, notamment sous Jean Charest lors de son premier

mandat. Ce à quoi nous assistons depuis plus d'une décennie est plus que la simple application des préceptes de laisser-faire économique. Pareillement, ce démantèlement de l'État ne saurait non plus s'expliquer uniquement par l'adhésion de cette formation au fédéralisme canadien, notamment sous une forme sans retenue sous son présent chef. L'État national du Québec apparaîtra évidemment toujours trop gros pour celui qui souscrit à une conception d'un régime canadien fort. Bien plus. Ce qui se cache derrière ce programme de démantèlement de l'État national québécois est une volonté de réduire ce qui représentera toujours une forme de contrainte, qu'il faut à tout prix contenir, au nom de la liberté des individus.

Yves Vaillancourt, professeur émérite de travail social, UQAM

Titre de communication : 15 ans de recul du modèle québécois de politiques sociales

Je retiens le mot recul, plutôt que ceux de piétinement et démantèlement, pour établir un diagnostic touchant l'ensemble des politiques sociales pendant la période. Ce qui n'empêche pas de reconnaître que certains dossiers de politiques sociales d'avoir connu des reculs, des piétinements, des démantèlements et parfois même des avancées (comme dans le dossier de l'assurance parentale).

Dans l'analyse du modèle québécois de politiques sociales, je surveille deux dimensions : 1) Sur un plan quantitatif, y a-t-il développement de nouveaux programmes prenant la forme de transferts d'argent ou d'offre de services pour réduire les inégalités? 2) Sur un plan qualitatif, qu'en est-il de la participation de l'État québécois et de la société civile à la conceptualisation et à la mise en œuvre des dispositifs et des politiques? Quelle place est réservée au dialogue social et à la co-construction des politiques publiques et autres dispositifs ?

Pour analyser le recul du modèle québécois pendant la période 2003-2018, il faut se donner des points de comparaison avec des périodes antérieures au cours desquelles le dit modèle a été construit. Je propose une périodisation comprenant quatre périodes:

Période 1 : Avant 1960, l'État québécois intervient peu en laissant faire la famille, l'Église et le marché. Il dénonce l'État fédéral, mais pas pour faire lui-même des politiques sociales social-démocrates.

Période 2 : Les années 1960 et 1970 : l'État québécois agit comme grand planificateur et maître d'œuvre en matière de politiques sociales. Il prend toute la place et fait ombre à la société civile. C'est la période du modèle québécois, première manière, plutôt étatiste. L'État planifie, régule, finance, administre, gère, évalue tout seul. L'affirmation de l'État national québécois se conjugue avec des politiques sociales social-démocrates.

Période 3 : les années 1990-2003, au temps des gouvernements du PLQ de Bourassa et du PQ de Parizeau, Bouchard et Landry. Émergence d'une dizaine de politiques social-démocrates innovantes qui sont co-construites par l'État québécois et les acteurs de la société civile, sans oublier ceux de l'économie sociale et solidaire (ESS), de l'action communautaire et du marché du travail. Cela donne un modèle québécois de politiques sociales, deuxième manière, un modèle qui a été développé grâce entre autres à la mobilisation des « partenaires de la souveraineté » lors du référendum de 1995. Un référendum que le camp du OUI a perdu sur le plan politique, mais gagné sur le plan social. Ce qui me fait dire que la mobilisation sur les dossiers de politiques

sociales faite en amont et en aval du référendum a joué le rôle d'incubateur de projets de développement social appelés à enrichir le modèle québécois.

Période 4 : les années de gouvernance PLQ (2003-2018) des gouvernements Charest et Couillard, en dépit du court intermède Marois de 2012-2014. Pendant ces années, le modèle québécois de politiques sociales vit une période de recul.

Pour mettre en lumière les reculs de la période 4, je vais rappeler les initiatives progressistes et innovantes de la période 3 qui ont été souvent ignorées et dénigrées ces dernières années non seulement par la droite fédéraliste du PLQ et de la CAQ, ce qui est normal, mais aussi par une partie de la gauche souverainiste du PQ et surtout de QS, ce qui est anormal, troublant et dommageable. Dommageable parce qu'en étant incapables de bien analyser les réformes de politiques publiques déployées dans cette période, on s'est enlevé des leviers puissants pour faire à nouveau des politiques sociales social-démocrates novatrices dans les années qui viennent. Les composantes de la gauche qui font l'erreur de se représenter la période 3 comme si elle se résumait à celle d'un virage néolibéral qui aurait gangrené l'ensemble des politiques publiques, notamment celles des années 1996-2000, parlent comme si Lucien Bouchard, aurait imposé ses idées sans contreparties, à la manière d'un individu conservateur qui aurait été coupé de son conseil des ministres, de l'Assemblée nationale, de son parti politique et de la société civile. C'est oublier que Lucien Bouchard était aussi un premier ministre doté de grandes capacités de négociateur.

À mon sens, il y a lieu de contester ce mythe de la période 3 vue comme étant essentiellement celle du virage néolibéral du gouvernement du PQ. Je compte le faire en développant un point de vue convergeant avec celui exprimé il y a quelques jours par Gérald Larose dans un texte à paraître. Je le cite: « J'ouvre ici une parenthèse. Sous Lucien Bouchard il y a eu le prix du déficit zéro. Mais contrairement aux coupes d'austérité que nous venons de vivre, ce déficit zéro a eu comme contrepartie une relance sociale (CPE, équité salariale, développement local et régional, économie sociale et solidaire, etc.) d'une ampleur rappelant celle de la Révolution tranquille et dans laquelle la société civile a été profondément mise à contribution pour des bénéfices immensément partagés et favorables au monde ordinaire » (Larose, à paraître, p. 19).

Pour argumenter dans cette direction, je compte faire trois choses. 1) Nommer une douzaine d'exemples d'initiatives progressistes et innovantes co-construites qui ont été bâties au cours de la 3^e période; 2) Montrer comment la majorité de ces initiatives ont été malmenées par les attaques des gouvernements du PLQ et de leurs alliés au cours de la 4^e période; 3) Utiliser la politique des services de garde auprès de la petite enfance comme exemple parmi d'autres pour illustrer les efforts déployés par les gouvernements du PLQ pour « pervertir » une politique publique, sans pour autant l'abandonner.

En conclusion, je compte avancer une proposition tenant compte de ce qui précède. En tant que souverainistes intéressés à la promotion de politiques sociales social-démocrates innovantes, nous avons un devoir de mémoire pour rompre avec l'oubli et le dénigrement du riche héritage bâti pendant la phase 3 de la périodisation des politiques sociales que j'ai proposée. Politiquement, ce devoir de mémoire vise à transformer l'héritage de la 3^e période en levier, au lieu de le considérer comme s'il était un sabot de Denver. Couplée à celle de la phase 2, celle de la phase 3 nous permet d'affirmer la montée de la soif de souveraineté, au Québec au cours des années 1960 à 2003, comme en Écosse au cours des années 1980 à 2018, s'est conjuguée avec « le développement de politiques sociales généreuses et innovatrices ». C'est ce que

souligne Alain Noël (2017), en faisant écho à la contribution de Daniel Béland et d'André Lecours (2006 et 2011). D'où l'importance de renouer avec la dynamique nationaliste progressiste de la phase 3 pour se construire une « identité partagée » (Noël, 2018) et se redonner un élan en tant qu'indépendantistes engagés dans le développement social, autant que dans le développement culturel et économique.

Session 2. L'environnement, la laïcité, la culture. Quels genres de projets démocratiques et indépendantistes mettre de l'avant?

Animatrice: Marilyse Lapierre, présidente des IPSO de 2006 à 2008 et professeure de philosophie à la retraite.

Me Jean Baril, L.L.D., professeur au Département des sciences juridiques de l'UQAM et vice-président du CQDE

Titre de communication: *Environnement : compétence partagée, abdiquée ou clarifiée?*

En 1867, au moment de l'adoption de la Constitution du Canada, l'environnement ne fait pas partie des préoccupations de l'époque. Par conséquent, on ne détermine pas qui, du fédéral ou du provincial, sera responsable de sa protection. Aujourd'hui, on dit que la protection de l'environnement est une « compétence partagée » entre le fédéral et les provinces, en raison des compétences plus générales établies en 1867. Par exemple, la « propriété et les droits civils » et les « matières de nature purement locale ou privée » ayant été attribuées aux provinces, celles-ci ont la compétence pour intervenir directement sur les activités humaines les plus susceptibles de porter atteinte à la qualité de l'environnement.

En revanche, certaines compétences générales attribuées au fédéral, comme le pouvoir de faire des lois pour la paix, l'ordre et le bon gouvernement ainsi que sa compétence exclusive sur le droit criminel lui permettent d'intervenir en matière d'environnement. En outre, la constitution canadienne implique un principe de *territorialité des compétences provinciales* qui accorde au Parlement fédéral la compétence exclusive de faire des lois sur des aspects qui touchent le territoire de plus d'une province, même sur des sujets de compétence provinciale. Finalement, le fédéral est aussi compétent pour intervenir sur des sujets particuliers comme les pêcheries, la navigation et l'énergie atomique.

Dans le labyrinthe constitutionnel canadien, encore faut-il que le gouvernement du Québec ait la volonté d'exercer pleinement ses compétences. Or, le gouvernement Couillard a démontré un dangereux laxisme quant à l'application de la législation environnementale québécoise lorsque sa compétence devait « coexister » avec certaines compétences fédérales. Ainsi, nous avons assisté à d'inquiétantes vagues hésitations autour de la nécessité pour TransCanada d'obtenir une autorisation ministérielle québécoise pour effectuer des forages dans le Saint-Laurent à Cacouna ou encore pour assujettir l'oléoduc Énergie est à la procédure québécoise d'évaluation et d'examen des impacts. Il aura fallu l'intervention devant les tribunaux du Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE) pour forcer le gouvernement Couillard à exercer les compétences québécoises en matière environnementale. Puis, concernant divers projets d'agrandissements de ports (Québec, Contrecoeur, Chicoutimi Nord) on peut dire que le gouvernement du Québec navigue à vue et qu'il est difficile d'y voir une affirmation ferme de ses compétences. C'est plutôt la frilosité qui marque ses interventions, et ce au moment où des décisions des tribunaux font craindre le pire pour les compétences environnementales des provinces face à celles du fédéral.

Est-ce que TransCanada aurait nié la nécessité d'obtenir du Québec une autorisation environnementale pour réaliser ses projets de forages ou d'oléoduc dans un Non. Est-ce que le Québec pourrait, en tant qu'État souverain, jouer un rôle positif sur la scène internationale en matière de traités environnementaux, que ce soit sur la question des changements climatiques, la protection de la biodiversité ou celle des Grands Lacs et du Saint-Laurent? Oui. Entre une constitution désuète du point de vue environnemental, une application laxiste des compétences du Québec et la possibilité de déterminer librement l'avenir de nos milieux de vie, le choix est clair.

Ferid Racim Chikhi, consultant en insertion socioprofessionnelle et en intégration socioculturelle

Titre de communication: *Le Parti libéral a-t-il un discours laïque?*

Réponse sans équivoque : La seule vraie politique dans laquelle excellent les gouvernements libéraux, qui se succèdent depuis deux décennies, est celle qui au lieu d'enrichir l'identité Québécoise par les valeurs partagées de toutes les parties de la société, immigrants compris, l'émousse et la réduit ... la vulnérabilise et provoque ainsi le repli sur soi qui n'est pas de la résistance.

Pour un grand nombre de mes compatriotes les gouvernements libéraux n'ont aucune considération pour ce que chacun de nous a vécu avant d'arriver au Québec. Traduit en clair ces procédés résultent en : **Mépris = ... = Manque de Considération = Discrimination = ...**

Nous avons quitté librement nos pays d'origine mais nous l'avons aussi fait sous la contrainte des totalitarismes et des injustices. En arrivant au Québec, nous y trouvons un gouvernement qui ne parle pas de laïcité et n'agit pas pour la penser. **Il ne la partage pas avec les citoyens** et ne la met pas en œuvre avec leur assentiment.

Neutralité religieuse, laïcité et État de droit.

1. **La neutralité religieuse ne peut être accommodante** ... en raison de la fragilité des lois et de la densité du groupe le plus influent.
2. **La laïcité est le seul dispositif... la seule construction institutionnelle** qui aide à la conjugaison positive des convergences citoyennes.
3. **L'État doit prendre clairement position en faveur des valeurs fondamentales du Québec...**

Quelle politique sur la laïcité pour la convergence des citoyens

Pourquoi la laïcité aiderait les convergences ? Pour bien des immigrants **trois désagréments capitaux** les heurtent à leur arrivée au Québec, ils pensent les avoir laissés derrière eux dans leurs pays d'origine et là,

- a) Ils sont interpellés par **la place du religieux** dans une société qui se dit **déconfessionnalisée**.
- b) Ils se demandent pourquoi le gouvernement libéral entretient **une confusion entre l'Islam et l'idéologie islamiste qui prône le rejet de l'autre**.
- c) Ils anticipent les séquelles qui secoueront la société et qu'ils endureront comme effets collatéraux ou pire ils les subiront.

Il faut sortir de ces arrangements malsains. Il faut s'objecter ... à tout ce qui ne s'accommode pas des valeurs du Québec ... L'effet d'entonnoir sera à ce stade de la réflexion, très utile.

Ils trouvent absolument nécessaire et pas forcément suffisant de sortir de ces arrangements malsains. La société toute entière doit s'objecter, réfuter, contester, dissoudre ce qui ne s'accommode pas des valeurs du Québec et il faut faire converger les forces indépendantistes vers la même direction.

Il est vrai que j'y réfléchis depuis fort longtemps et je sais, selon ma capacité de lecture de la scène sociopolitique du Québec, qu'il y a plusieurs briques qui manquent à l'édifice de la convergence. C'est pour cela que depuis longtemps je parle non pas d'une seule convergence mais de plusieurs convergences. Par conséquent, quelle est la solution sur le plan pratique ?

À mon avis, ce qu'il faut au départ c'est faire œuvre de pédagogie politique. En temps normal, la conscientisation des citoyennes et des citoyens est du ressort des institutions académiques et parfois des organisations politiques. Mais nous observons, nous constatons, nous voyons qu'elles sont défailantes.

C'est pour cela que j'insiste pour dire qu'il y a tout **un chantier de pédagogie politique** à initier en direction du citoyen et de toute la société civile et il me semble qu'il échoit à tous les intellectuels honnêtes et engagés dans la construction de l'avenir du Québec des prochaines décennies.

Ce qu'il faut ce n'est pas la convergence des partis mais celle des citoyens. La convergence citoyenne est la seule issue pour consolider le Québec en tant que Nation, pour doter cette Nation d'un véritable État souverain et pour convenir en commun de l'indépendance du pays.

Comment faire la convergence citoyenne vers l'indépendance ?

Des intellectuels de gauche prétendent détenir les clés des analyses inclusives pour considérer les islamistes comme parties prenantes de la société, pourtant, l'idéologie Wahhabosalafiste, s'impose de plus en plus au détriment de la liberté de conscience, de la liberté de pensée et de la liberté d'expression.

Les politiques canadiens et québécois ne voient pas du tout qu'il est question de pensée unique et de nivellement par le bas et n'osent pas aborder frontalement la problématique.

C'est pour cela qu'il est grand temps que ces influences, soi-disant éducatives et académiques, idéologiques et politiques, soient bannies de l'espace public et institutionnel du Québec et que soient révoqués tous les accommodements religieux ou à caractère religieux. (...)

En faveur des immigrants

Lancer des actions **d'affranchissement ou de désaliénation** des politiques qui dans leurs pays d'origine ont été et sont encore liberticides. Il importe de concevoir pour eux une définition, une explication de ce qu'est le Québec en devenir et une sensibilisation pour partager l'idée, la pensée et son apport à la société.

Pour les Québécois

Deux lignes convergentes concernent les Québécois. Ils ont besoin d'aller de l'avant, eux aussi, dans une désaliénation profonde. Ils doivent **s'émanciper et se libérer pour aller vers l'autre, l'accepter et le séduire pour en faire un des leurs.**

Conclusion

Quel est le projet de société présenté aux nouveaux arrivants ? La langue Française, à elle seule ne peut être un projet mais constitue un pan de ce projet. Si ce projet existe, alors, qu'il soit mis à la disposition du citoyen d'où qu'il vienne. S'il n'existe pas, il faudra le réfléchir, le concevoir ...

Alors, pour éviter les déperditions ... il faut une véritable rupture avec les pratiques anciennes, se placer dans le sens d'une véritable autodétermination et donc celle d'une vraie indépendance.

L'autodétermination des individus précède celle du pays et anticipe l'indépendance.

Les options d'accorder encore du crédit au gouvernement libéral constituent un vrai suicide sociétal... Les Québécois seraient-ils, à ce point, insensibles pour ne pas ressentir le mal qu'ils se font ? Seule la laïcité comme construction institutionnelle est à même de préserver l'identité Québécoise.

► Prix Jacques Parizeau

Le huitième prix Jacques-Parizeau, décerné par les Intellectuels pour la souveraineté (IPSO), a été attribué à **madame Monique Simard** «en reconnaissance de son engagement social et politique et de sa contribution au rayonnement de la culture québécoise».

Madame Simard a été, de 2013 à 2018, Présidente et chef de la direction de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC), après avoir été, de 2008 à 2013, directrice du Programme français de l'Office national du film (ONF).

Durant les années antérieures, elle a occupé plusieurs postes de responsabilité à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), puis elle été animatrice et analyste à la radio et à la télévision avant de devenir députée du Parti québécois de la circonscription de La Prairie.

Par la suite, avec son conjoint, Monique Simard s'est investie dans *Les Productions virage* qui ont généré de nombreux films, dont un documentaire sur le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) montage d'entrevues avec André d'Allemagne, Pierre Bourgault et Andrée Ferretti et *À hauteur d'homme*, tournage sur le vif de la campagne électorale du premier ministre Bernard Landry.

Le prix Jacques-Parizeau, institué en 2011 par le conseil d'administration des IPSO, « vise à reconnaître l'apport d'un intellectuel pour ses contributions remarquées à l'avancement des connaissances ou des arts au Québec et pour ses prises de positions publiques en faveur de la souveraineté du Québec ».

2 juin 2018

Dans le passé, ont été bénéficiaires : Guy Rocher, Pierre Vadeboncoeur, Gilles Vigneault, Jacques Yvan Morin, Louise Beaudoin, Serge Cantin, Hélène Pelletier-Baillargeon.

Voir Prix Jacques-Parizeau www.ipsoquebec.org

► **AGORA – PLACE PUBLIQUE SUR LA CONSTITUANTE** » Samedi 9 juin, à l'Espace libre

<https://www.ouiquebec.org/single-post/2018/05/11/%C2%AB-AGORA-%E2%80%93-PLACE-PUBLIQUE-SUR-LA-CONSTITUANTE-%C2%BB-Samedi-9-juin-%C3%A0-l%E2%80%99Espace-Libre>

Micheline Labelle, vice-présidente des IPSO